Dans le même esprit, nous voulons jouer un rôle plus actif à la Conférence sur la coopération économique dans le Pacifique, une initiative des milieux d'affaires qui reçoit l'appui des gouvernements.

L'automne prochain, la cinquième de ces conférences annuelles se tiendra à Vancouver. Pour étudier cette question, nous avons créé un comité national qui, sous la présidence d'Eric Trigg, réunit 24 personnalités canadiennes du monde des affaires et des milieux universitaires et politiques.

En préparation de la Conférence de Vancouver, les membres du Comité se réuniront à Bangkok pour examiner la question des investissements, à San Francisco pour participer à un colloque sur le commerce, à Djakarta pour analyser la coopération dans les secteurs de l'énergie et des mines. L'accent sera mis en priorité sur l'économie et le secteur privé. Néanmoins, j'ai demandé aux membres du comité, que j'ai rencontrés au début du mois, d'examiner toute la gamme des possibilités qu'offre la coopération dans le Pacifique.

Il y a un autre pays de la région du Pacifique que je devrait mentionner en ce qui touche le commerce. Il s'agit des États-Unis. Ils ont une certaine importance pour nous, et vice-versa. La Colombie-Britannique, par exemple, achète davantage de produits américains que la Chine.

Plus des trois quarts de nos exportations annuelles totales sont destinées au marché américain. Il est évident que nous sommes extrêmement vulnérables à toutes mesures protectionnistes que pourraient prendre les États-Unis, qu'elles soient dirigées contre d'autres pays ou contre nous.

Notre accès à l'ensemble du marché américain est menacé et s'érode de jour en jour. Il y a aujourd'hui au Congrès plus de 300 projets de loi protectionnistes. Ils s'attaquent ou ont déjà porté préjudice à des exportations canadiennes d'une valeur de 6 milliards de dollars ainsi qu'à 140 000 emplois; ils touchent toutes les régions du pays ainsi qu'un grand nombre de produits.

Voici pour la menace qui nous vient du Congrès. Mais divers États inventent de leur côté d'autres moyens de bloquer nos échanges commerciaux. Cet été, par exemple, quatre États de l'Ouest ont interdit les importations de porcs canadiens, sous prétexte qu'ils n'approuvaient pas les antibiotiques administrés à nos porcs.

Même lorsque nous parvenons à faire échec aux mesures protectionnistes, l'effet bénéfique n'est que temporaire. Une victoire aujourd'hui amène le Congrès le lendemain à chercher à modifier les lois pour nous attraper au toutnant. C'est l'épée de Damoclès sur nos exportations, ce qui, naturellement, détourne une partie des investissements de nos industries.

Comme nous le savons trop bien, c'est l'industrie du bois d'œuvre qui se trouve aujourd'hui la plus sérieusement menacée. Les Américains importent plus de la moitié de notre production totale, et 60 000 emplois canadiens sont en jeu. Il y a trois ans, une tentative du Congrès d'imposer de nouveaux droits sur le bois canadien a échoué. À l'heure actuelle, le Congrès étudie trois nouveaux projets de loi qui, s'ils étaient adoptés, réduiraient nos exportations de bois résineux.